

L Sonorité du grand rire (*ha! ha!*), de la surprise (*ah?*), du cri (*aaah!*) et de la jouissance (*aaah!*), le **A** se présente dans toutes les langues. Il y en a cinq dans *abracadabra*, une incantation devenue banale, mais qui évoque en grec la puissance de la parole : *βραχέειν* (*brakein*) veut dire *crier, résonner*. Il y en a quatre dans *catamaran*, un bateau à deux coques, dont le nom provient du tamoul : *katta* (lien), *maram* (bois). Au Québec, on lui donne trois prononciations : celle de *papa*, très bref; celle de *pâte*, plus long; et celle de *pas pantoufle*, semblable au **O** de *porte*. Et si l'on double le **A**, c'est pour évoquer les courageux alcooliques anonymes (**AA**), dont les obsessions combattues ressemblent tant à la passion de certains amateurs excessifs de jeux vidéo. On peut aussi

constater que les traits obliques de la lettre peuvent évoquer les jambes qui font le pas, comme les deux **L** d'*aller* avec les deux formes inverses dans le **V**A.

Quant à la lettre elle-même, en français, elle gouverne le verbe *avoir* (*j'ai, tu as, il a*), auxiliaire principal qui sert même à conjuguer le verbe *être*. En anglais, il sert *avoir* (*have, has, had*) et *être* (*I am, you are, he was*).

Mais c'est surtout en tant que première lettre de toutes celles qui servent aux langues latines que le **A** se signale. Il est cet alpha grec (α), lequel a donné, avec le bêta (β) qui le suit, le nom même de notre alphabet. Il ne sera d'ailleurs pas inutile de rappeler ici que c'est précisément l'ajout des voyelles, dont le **A**, qui a permis la plus simple reproduction

écrite des sons d'une langue. En écrivant désormais séparément consonnes et voyelles, l'alphabet a succédé alors à divers systèmes d'écriture, dont certains où chaque signe représentait une syllabe, comme le chinois ou l'inuktitut le font encore, ou qui se résumaient aux seules consonnes, comme en arabe.

Ce ne sont pourtant pas les français ni l'anglais qui sont les champions de cette simplicité possible. Le français, par exemple, permet que la lettre **A** puisse conduire tout autant aux sons **Ē** (*ai, eai*), **O** (*au, aud, aut, eau*), **È** (*aïd, aïe, ais, aït*), sans compter certaines formes supplémentaires où s'ajoute la marque du pluriel. L'anglais n'échappe pas non plus à ces contradictions quand, par exemple, les lettres **GH** sont prononcées **F** (*rough*), **G** (*ghetto*) ou sont muettes (*through*). Seul, l'espagnol fait rigou-

reusement correspondre l'alphabet à la prononciation : un son (consonne ou voyelle) y est représenté par une lettre et une seule.

Enfin, ajoutons que le tracé de notre **A** provient de plusieurs formes successives, dont les premières représentaient une tête de bœuf ou de vache. On le retrouve d'ailleurs sous une forme tout juste utilisée avant celle du **A**, dans le symbole du signe astrologique du taureau, un animal jadis considéré comme divin : qu'on pense au taureau Apis égyptien ou au veau d'or de la Bible. De même, le **A** du mot *âme* est le miroir de l'alif arabe (*Allah*) ou de l'aleph des langues hébraïques, où *amen* signifie *telle est ma croyance* ou *qu'il en soit ainsi*.



Benoît Guérin
Avocat
450-431-5061



Vacances... Voyages

Que nos lecteurs se rassurent, le signataire des présentes n'a pas décidé de changer de profession depuis la chronique du mois dernier... loin de moi l'idée de tenter de vous vendre quelque voyage ou quelque destination que ce soit.

Cependant, plusieurs voyageurs partent ou reviennent ces jours-ci de destinations « soleil » et se plaignent du fait qu'arrivés à destination, l'hôtel de rêve donnant sur la plage ressemblait plutôt à un bidonville, la plage promise étant à plus de dix minutes de marche de l'hôtel...

Quels sont les recours du voyageur ?

En vertu de l'article 40 de la Loi sur la protection du consommateur, le commerçant est tenu de fournir le service décrit au contrat signé avec vous. Le voyage doit aussi être conforme aux déclarations et à la description qui vous en a été faite.

Vous êtes donc en droit de vous plaindre à votre agent de voyages et au grossiste, et demander compensation pour les services non rendus ou non conformes à la description qui vous en a été faite.

Si vous n'obtenez pas satisfaction, vous êtes en mesure de poursuivre ces commerçants en justice pour obtenir compensation. Il faut souligner que le recours judiciaire dans le cas des voyages peut être intenté aux petites créances à peu de frais, car la majorité des réclamations devraient se situer sous le seuil des 15 000 \$ qu'il est possible de réclamer aux petites créances.

N'oubliez pas avant le départ, lorsque vous « magasinez » un voyage, de vérifier si le commerçant avec qui vous faites affaire est bel et bien détenteur d'un permis d'agent de voyages délivré par l'Office de la protection du consommateur. En effet, nul ne peut exercer les fonctions d'agent de voyages, ni donner lieu de croire qu'il est agent de voyages sans détenir ce permis.

Les détenteurs de permis doivent mettre en œuvre plusieurs mesures de protection pour les consommateurs.

En effet, les agents de voyages doivent fournir un cautionnement ayant pour but d'assurer leur solvabilité. Ainsi, un consommateur ayant subi un préjudice lors d'un service rendu par un agent de voyages pourra être compensé à même ces sommes constituant un fonds d'indemnisation, même si l'agent de voyages lui est devenu insolvable.

De plus, les agents de voyages, pour protéger leurs clients doivent déposer toutes les sommes versées par leurs clients dans un compte en fiducie tant que les sommes ne sont pas requises pour des services à rendre ou des déboursés à effectuer pour le voyage de leurs clients.

L'Office de protection du consommateur, bien qu'il ne soit pas un tribunal, peut vous aider relativement à une plainte concernant un agent de voyages ou tout autre plainte reliée à l'une des lois administrées par l'Office.

L'Office peut vous fournir un formulaire de plainte avec lequel vous pourrez informer le commerçant et l'Office de votre insatisfaction, et ainsi tenter de régler à l'amiable le cas en litige. Le ministère de la Justice a aussi mis sur pied un projet pilote de médiation obligatoire en matière de consommation lors d'une réclamation aux petites créances, et ce, dans le district judiciaire de Terrebonne (dont Prévost, Piedmont et Sainte-Annes-Lacs font partie).

Par ailleurs l'Office, une fois saisi d'une plainte peut entreprendre diverses actions visant à informer un commerçant sur les dispositions légales à respecter et les sanctions possibles. L'Office peut aussi enquêter sur les pratiques du commerçant, négocier un engagement volontaire avec celui-ci, déposer une poursuite pénale ou prendre toute autre mesure prévue à la loi. Ces mesures n'ont cependant pas pour objet la solution de votre problème.

On trouvera plus d'informations sur le site web de l'Office au www.opc.gouv.qc.ca

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.

Diffusions Amal'Gamme
YVAN GLADU

Spectacles à la salle de concert de l'église Saint-François-Xavier, 994, rue Principale, Prévost
Procurez-vous vos billets à la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches et en ligne sur www.diffusionsamalgamme.com. Info : 450 436-3037 ou diffusionsamalgamme@videotron.ca

Le Quatuor Alcan nous convie à Aurores musicales

Du royaume de l'aluminium, un quatuor en or qui célèbre ses « noces d'argent », quel bel « Amal'Gamme »! - samedi 27 février 2016, à 20 h.

La réputation du Quatuor Alcan s'est bâtie au fil de prestations dont l'excellence n'a jamais faibli. Entièrement engagé envers son public à lui faire vivre une expérience unique, et fort d'un jeu hautement inspiré et une façon très rafraîchissante d'alterner joyaux du répertoire et découvertes fascinantes, le Quatuor Alcan captive et séduit depuis plus de vingt ans, et laisse sa marque partout dans le monde.

Reconnu pour son approche passionnée et inimitable dans sa façon d'interagir avec l'auditoire, sa grande facilité à le rapprocher de l'univers de la musique de chambre est incontestable soir après soir.

Le bilan de ses réalisations est impressionnant : plus de mille concerts en Europe, en Asie et en Amérique du nord, une centaine d'émissions radiophoniques (*Société Radio-Canada, Canadian Broadcas-*



David Ellis, violoncelle - Luc Beauchemin, alto - Laura Andriani et Nathalie Camus, violons. Au programme, un rafraîchissant florilège de joyaux du répertoire classique et de découvertes fascinantes : œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Debussy, Schubert, Gougeon, Annunziata, del Aguila, Gershwin et Evangelista.

ting Corporation, Public Broadcasting System (ÉU), Radio France, etc.), de nombreuses apparitions à la télévision et de fréquentes créations d'oeuvres.

PRIX OPUS GALA
Dix-neuvième
7 février 2016 - 15h
prixOpus.qc.ca

Diffusions Amal'Gamme au Gala des Prix Opus

Le 7 février dernier, se tenait à la salle de concert Bourgie, à Montréal la 19^e édition du gala des prix Opus présenté par le Conseil québécois de la musique.

Diffusions Amal'Gamme était présent puisqu'il avait eu l'insigne honneur d'être retenu parmi les cinq finalistes dans deux catégories Concert de l'année - Musique de jazz et musique du monde pour le concert *l'Espagne en musique*, mettant en vedette le trio Iberia présenté le 21 février 2015; et Concert de l'année - Musique répertoire divers pour le concert *Rêve éveillé*, mettant en vedette l'ensemble Cordame présenté le 22 novembre 2014. Lorsqu'un diffuseur de la taille de Diffusions Amal'Gamme se retrouve comme finaliste à un tel gala parmi le gratin du monde musical du Québec, il y a lieu de se réjouir, car cela devient une reconnaissance du milieu pour le travail accompli pour faire rayonner la musique dans les Laurentides.

Peut-on espérer remporter un prix un jour? Il nous faut rester lucide et constater que pour en arriver là, il nous faudra recevoir un appui à la hauteur de ceux qui ont remporté les prix convoités. Jusqu'à ce que cela arrive nous nous comptons heureux de compter sur l'appui indéfectible d'un public fidèle, ce qui est en soi le plus beau des trophées.

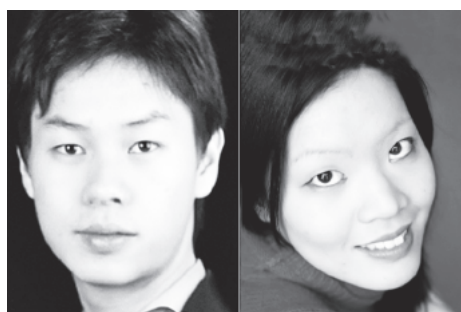
Pleins feux sur Chooi et Fung

Timothy Chooi nous viendra tout spécialement de Philadelphie pour nous offrir ce concert à Prévost, le samedi 12 mars 2016, à 20 h.

Timothy Chooi est né et a grandi à Victoria. Prodiges du violon, il a remporté le Grand Prix du Concours OSM Standard Life en 2010. Il a joué pour la première fois au Carnegie Hall en mai 2013. «...*Cet absolu, Timothy Chooi l'a atteint... à 16 ans. J'ose le dire: ce que nous avons entendu hier soir tient du miracle.*» Claude Gingras, *La Presse*, octobre 2012.

Née à Vancouver, Janelle Fung a commencé ses études de piano à l'âge

de quatre ans. Après ses débuts professionnels à l'âge de 14 ans, avec l'Orchestre symphonique de Vancouver, Janelle Fung a joué comme soliste avec le Seattle Symphony, l'Orchestre de Lyon, l'Orchestre philharmonique de Radio France, le Eastman Philharmonic et le Rochester Chamber Orchestra. Elle a donné plusieurs concerts en France, en



« Un extraordinaire duo pour un concert éblouissant » les artistes: Timothy Chooi, violon, et Janelle Fung, piano.

Italie, en Corée du Sud, au Japon, au Canada et aux États-Unis.

Dialogue avec Dave Brubeck

Au programme: du traditionnel et de l'avant-garde, dans un étonnant dialogue avec Brubeck largement inspiré de Bach et à la saveur Herskowitz; samedi 19 mars 2016, à 20 h.

Le fameux pianiste de jazz américain Dave Brubeck a envoyé une lettre au pianiste et compositeur Matt Herskowitz lui disant: «...d'entendre votre technique a presque ruiné ma journée. Je me suis dit: «Ceci est la goutte d'eau. Je ferais mieux de prendre ma retraite maintenant.»

Pianiste virtuose, compositeur, libre improvisateur et arrangeur professionnel, Matt Herskowitz possède

une époustouflante technique pianistique. Il remixe le classique, le jazz, la musique du monde et le pop avec un plaisir du jeu contagieux.

S'appuyant sur ses études de musique classique et sur son amour profond pour le jazz, Matt Herskowitz présente un mariage fructueux de styles musicaux, qui se réfèrent au passage à Michel Petrucciani, Dave Brubeck, George



Matt Herskowitz

Gershwin, J.S. Bach et Robert Schumann. La performance de Matt Herskowitz sur la trame sonore du film *Les Triplettes de Belleville* lui a valu beaucoup de louanges des critiques et du grand public.